



Hiver 32. De Tremblay à Saint-Denis : La marche des chômeurs

Face à la crise économique sans précédent des années 30, et tandis que le pays fait l'expérience du chômage de masse, les « sans-travail » de l'actuelle Seine-Saint-Denis, particulièrement touchée, se mobilisent. À Tremblay, Sevan, Bobigny, Pantin ou Villetaneuse, sous l'action de comités locaux, ils se groupent, s'organisent, revendiquent et montent une marche des chômeurs, qui porte, à sa façon, l'apprentissage de la dignité, de la solidarité et de la résistance collective que le chômage interdit d'ordinaire.

9 décembre 1932.

À l'instant, devant le poste de police, où stationnent les quatre camions des forces de l'ordre, une bordée de sifflets et de huées a donné le ton. C'est un cortège impressionnant qui s'assemble, sonore et volontaire, aux abords de la Porte de la Chapelle, là où la Plaine - Saint-Denis jouxte la capitale. Des hommes surtout, mais pas seulement, pauvres à l'évidence, se tiennent là, debout, côte à côte, groupés par villes. Certains discutent, d'autres chantent. Et d'autres encore agencent les pancartes, les espaçant comme il faut. Sur l'une d'elles, en lettres capitales mal tracées, on pouvait lire ceci :

« LES CHOMEURS NE VEULENT PAS MOURIR DE FAIM ».

Au signal, il devait être 15 heures, ils se mettent en mouvement et, sous l'œil des actualités filmées, s'avancent dans les rues bien quadrillées de la capitale. Parmi eux, les chômeurs de l'actuelle Seine-Saint-Denis comptent en bon nombre. Et pour eux, l'épisode parisien vient couronner une « marche de la faim », qui les a vus, un peu plus tôt dans la journée, se réunir à Sevran, à Pantin, à Bondy, quitter leur ville et sillonner celles avoisinantes pour rejoindre leur point de ralliement, Bobigny, grossissant peu à peu le cortège de la banlieue en direction de Paris. Ainsi a pris forme, grosse de 15 à 25 000 personnes, l'une des premières grandes manifestations de chômeurs du pays.

Or, pour qui se souvient du « mouvement des chômeurs » de janvier 1998, ce « miracle social », comme disait Pierre Bourdieu, qui venait d'un coup briser l'oubli et la honte que le chômage fait peser sur ceux qui l'endurent, la mobilisation populaire de l'hiver 32, avec ses airs incertains d'antécédence, a tout d'un événement proprement prodigieux. Il a fallu que les chômeurs s'organisent, qu'ils transforment leur tourment individuel en revendication collective, bref qu'ils *apprennent à exister*. Et là, justement, se tiennent, insinuées en chacune de ces étapes, des formes oubliées d'éducation du peuple.

Mais avant d'en détailler les mécanismes, il faut, pour retrouver le sens de ce qui s'est joué alors, restituer l'extrême dureté des temps et la violence des dominations qui s'exercent sur les « sans-travail », dans un pays soumis, pour la première fois, à l'expérience du chômage de masse.

< L'expérience du chômage >

La crise économique qui affecte le pays à dater de 1931 se révèle d'une gravité sans précédent. Elle a pour effet de pousser vers le chômage, par étapes, une partie toujours plus considérable de la population ouvrière des villes. Dans la banlieue industrialisée, de Saint-Denis à Bobigny, celle qui a vu se développer les nouveaux modes d'organisation du travail industriel dans les années 20, les listes de chômeurs secourus gonflent vite. À Bobigny, par exemple, 400 en 1931, les « sans-travail » sont près de 2 000 deux ans plus tard, puis 5 000 en 1935 (année où le chômage atteint son paroxysme, touchant alors 12,6 % de la population active du pays). À Bondy, les

15 chômeurs de 1929 sont devenus 380 en 1931, puis près de 1000 en 1934. À Montreuil, ils sont 2 000 en 1930, plus de 4 000 à la fin de l'année 1932. Sans compter, on le sait mieux aujourd'hui, que les statistiques produites conduisent à sous-estimer largement l'ampleur du désastre. Et non seulement le nombre des chômeurs s'accroît, mais le temps passé au chômage s'allonge aussi. Et puis, le chômage a pour effet de renforcer les dominations qui, en cascade, pèsent sur le monde ouvrier d'alors. Plaçant sans cesse les travailleurs sous sa menace, il permet au patronat industriel de durcir les conditions de travail. Et touchant en priorité les ouvriers les moins qualifiés, il a pour effet d'aviver l'animosité des travailleurs à l'égard des travailleuses, d'une part, et des travailleurs immigrés, d'autre part, que le pays a fait venir en masse dans les années 20. (De nombreux travailleurs immigrés, Polonais surtout, arrivés, notamment dans les industries du Nord, pour suppléer la pénurie de main-d'œuvre née de la Grande Guerre, sont renvoyés dans leur pays conformément à une loi votée en août 1932.)

Du côté des chômeurs, c'est le délabrement des existences qui frappe. (Il n'est pas mauvais de souligner à cet égard que la catégorie spécifique « chômeurs » a été forgée à la fin du XIX^e siècle, et plus exactement lors du recensement sur l'emploi de 1896, pour distinguer, suivant un problème industriel nouveau, les différentes sortes d'inactifs). Face à la crise, en effet, le secours aux chômeurs, conçu sur le mode traditionnel de l'assistance aux pauvres, se révèle insuffisant et inadapté. La plupart du temps, le système repose sur les municipalités, qui organisent des fonds de secours, et sur la générosité publique. Listés par communes, les chômeurs perçoivent une indemnité maigrelette, versée par la caisse de chômage municipale. Cette indemnité n'est souvent versée qu'à compter du quatrième jour de chômage, elle ne peut pas être touchée plus de trente jours consécutifs et ne peut dépasser la moitié des revenus antérieurs. Rarement, elle dépasse les 7 ou 8 francs par jour. Sans compter que près d'un chômeur sur deux ne perçoit aucune aide. Le bureau de bienfaisance local, lorsqu'il existe, assure une sorte de complément en nature : il distribue des « bons de pain », procure des vêtements et organise des « soupes populaires ». Un chômeur, comme le confirme les archives du bureau de bienfaisance de Bobigny, doit vivre en moyenne avec la moitié des ressources d'un ouvrier.

C'est peu, autrement dit, de dire que la situation des « sans-travail » est difficile. Et ce n'est encore pas tout. Le chômage, découvre-t-on alors, exerce, par-dessus le marché, un profond *effet de censure*. Instaurant une frontière brusque avec les travailleurs, détruisant le sentiment de dignité qui va alors avec le travail, il grippe, comme le montrent les enquêtes d'alors (celle de Lazarsfeld, par exemple), tous les ressorts de la subversion et de la résistance, interdit la revendication et proscrit par conséquent toute mobilisation. Bref, il condamne à l'invisibilité ceux qui y sont soumis. On mesure mieux, au regard de cette double misère sociale, toute l'importance de cette marche populaire, et l'étendue, aussi, du travail de mobilisation qui l'a rendue possible.



1932, Une soupe populaire à Paris

< Conquérir la rue. Le travail de mobilisation des "sans-travail" >

C'est aux formes de l'action locale, devenue difficile à cadastrer, que revient en premier lieu la mobilisation des « sans-travail ». Devant la montée du chômage, en effet, et face à l'atonie de l'État, en l'occurrence le nouveau cartel des gauches et son gouvernement Herriot, des comités de chômeurs sont constitués dans les villes de la « banlieue rouge », là où l'implantation des communistes, rivés encore à la doctrine « classe contre classe », est la plus vivace. De ces animateurs du mouvement des chômeurs, on ne sait, aujourd'hui, plus grand-chose. Les notes consignées à leur sujet par les infiltrés de la Préfecture de police se révèlent peu disertes, et le souci de ces acteurs de se prémunir de la surveillance policière les a conduit à privilégier des formes d'action qui laissent peu de traces. Restent alors quelques repères : si à l'échelle des comités régionaux, le « recrutement » lorgne plutôt du côté des réformistes, autrement dit de la CGT pour aller vite, sur le terrain local, en revanche, dominant plutôt les militants de la CGTU, syndicat communisant, adversaire farouche de la CGT, qui, s'il jouit d'une influence générale plus modeste, est particulièrement bien implanté chez les ouvriers d'usine. Hostiles aux principes de la simple charité municipale qui, selon eux, maintient les chômeurs dans un état de domination, et hostiles plus généralement à l'intervention d'un « État bourgeois » dont ils ne font pas un recours légitime, ces hommes s'emploient à mettre sur pieds une lutte des chômeurs par les chômeurs eux-mêmes. Du moins dans sa forme la plus extérieure.

Les choses se mettent vite en place. Dans les communes, des rencontres informelles de chômeurs sont organisées, dans les cafés notamment, lieux traditionnels des militantismes d'alors. Au quotidien, les comités aident les chômeurs, parfois pour mener à bien les démarches d'inscription sur les listes du secours municipal, parfois, comme à Aubervilliers, pour formuler les demandes auprès du maire d'une parcelle de jardin ouvrier nécessaire à l'alimentation de la famille. Bientôt se tiennent aussi des réunions régulières, parfois des meetings, où se précisent et s'harmonisent les revendications. On est réduit, aujourd'hui, à imaginer ce que pouvaient être les discussions, les échanges inlassables qui prenaient vie alors. Une chose est sûre, en tout cas : dans le cadre de ces comités de chômeurs – petits il est vrai,

restreints souvent à ceux des « sans-travail » qui militaient déjà en tant que travailleurs –, c'est tout un travail de mise en forme de la lutte qui prend vie, où se mêlent, d'une façon oubliée, les logiques du mouvement social et celles de l'éducation populaire. Un double travail, en fait.

D'une part, par leur existence même, et par la possibilité qu'ils donnent aux chômeurs de formuler collectivement leur expérience, assurant au passage un ressaisissement de leur existence qui n'a rien de secondaire, ces comités de chômeurs ont pour effet d'arracher les « sans-travail » à la singularité de leur *situation individuelle*. De forger un sentiment de solidarité entre eux, là où l'isolement et la démobilisation prévalaient. Et plus encore, de les faire exister collectivement. De donner corps à une *condition sociale*. D'autre part, il y a les revendications. Elles tiennent en quelques formules décisives, dont témoignent les pétitions : « Nous sommes affamés », « Du travail ou du pain ! ». À travers les revendications communes qu'ils y élaborent, et dont l'essentiel concerne la reconnaissance d'un *droit à manger* et d'un *droit à travailler*, ces comités locaux s'efforcent d'inscrire la lutte des « sans-travail » dans celle, plus large, des travailleurs. Ils visent ainsi à faire naître une force de résistance au fatalisme politique et à la fatalité économique, qui d'ordinaire tiennent les chômeurs pour de simples variables du capitalisme et de ses ajustements nécessaires.

Ces deux facettes de la mobilisation trouvent leur traduction, en 1932, dans l'adoption d'un mode d'action bien particulier, destiné à *faire exister* la question des chômeurs dans l'espace public : il s'agit de conquérir la rue, ce lieu stratégique des résistances sociales et politiques, dont l'entre-deux-guerres fait un usage exacerbé. Les comités de chômeur disposent, pour cela, des modèles étrangers, et tout spécialement de ces « marches » de chômeurs qui, depuis 1929 animent Londres, surtout, mais aussi Berlin (1930) ou Washington (1931), et dont *La Correspondance internationale*, organe destiné à la formation des cadres communistes, enseigne alors la logique et la logistique. Ces marches, dont le public français découvre l'existence à travers les articles de la grande presse ou les luxueuses photos de *L'Illustration*, constituent bientôt la démarche populaire de référence, celle qui, par sa tournure spectaculaire, permet, loin des négociations de cabinet, de faire exister une cause dans l'espace public et d'en

manifeste, aux yeux du plus grand nombre, l'urgence et l'importance. On en dénombre 21 en 1932, 49 en 1933 et 20 en 1934. Revenons à celle de l'hiver 32 qui sillonne la Seine-Saint-Denis.

< Marcher, de Tremblay à Saint-Denis >

Les choses s'amorcent à la fin du mois de novembre. Devant l'insistance de certains comités, qui déplorent que les chômeurs n'aient pas conquis la rue, l'Union des comités de chômeurs de la région parisienne appelle à une manifestation dans les rues de Paris. *Départ prévu* : Palais Bourbon. *Arrivée* : Trocadéro. Soit un tracé ordonné par les lieux politiques, tel que les affectionne la CGT, et dont Danielle Tartakowsky a montré la prégnance dans la scénographie des manifestations d'alors. Le ministre de l'Intérieur, Chautemps, bête noire des unitaires, s'y oppose, et préconise un cortège en banlieue. C'est chose faite quelque jours plus tard. L'abandon des symboles politiques impose une autre stratégie. L'Union des chômeurs, la CGTU et le Parti communiste organisent deux cortèges distincts, l'un au nord-est de Paris, Porte de la Chapelle, l'autre au sud, Porte d'Italie. Et deux délégations doivent converger pour déposer à la Chambre des députés le cahier de revendications. Y sont conviés non seulement les chômeurs, mais aussi les fonctionnaires et les ouvriers, Ainsi, assure *L'Humanité*, à la veille de l'événement, « les chômeurs prendront conscience de leur force ». À cet éclatement des lieux, répond aussi une implication plus grande des comités locaux. Certains décident de faire précéder la manifestation parisienne d'une « marche des chômeurs » à travers les communes de la banlieue rouge. Suivons-la.



© AD Seine-Saint-Denis

À 7 heures du matin, les chômeurs de Tremblay se regroupent sur la place attenante à la mairie, puis se mettent en mouvement. Ils partent à pieds, dans un froid glacial, pour parcourir les 25 kilomètres qui les séparent de Saint-Denis. Sur leur passage, à Villepinte, à Sevran, puis à Aulnay et à Drancy, dans le milieu de la matinée, d'autres groupes de chômeurs se joignent à eux, certains viennent aussi du Blanc-Mesnil ou de Livry. Ils vont sur les trottoirs, et cette occupation collective de l'espace urbain, en une file qui ne mord pas encore sur la rue, a déjà un parfum d'inédite prise de position. Là, sur les trottoirs donc, les rangs du cortège grossissent vite. À lire les rapports que dressent les hommes de la préfecture, ils sont 500, peut-être plus, lorsqu'ils rejoignent Bobigny vers midi. Là, en ce premier point de ralliement, le cortège est accueilli avec les honneurs. La municipalité,

communiste, a organisé une cellule de soutien. Un casse-croûte est servi à chacun. Des harangues, des chants et des slogans ponctuent l'étape. Départ, ensuite, vers Saint-Denis. Débordant à présent sur les rues, le cortège mêle les hommes et les femmes, les « chômeurs à cheveux blancs », rejetés des usines et trop vieux souvent pour être inscrits. Des jeunes filles aussi, et des jeunes gens, qui se montrent les plus ardents. Chacun « tient sa place ». Beaucoup chantent :

*« Les marcheurs de la faim
Vers Paris résolus s'avancent
Du travail ou du pain
Clamons partout notre colère
Des milliers de familles ont faim
Et des enfants meurent de misère ».*

L'arrivée à Saint-Denis, où s'active un puissant comité local, est triomphale. Le cortège réunit à présent 5 ou 6 000 chômeurs de la commune et des environs, massés, décidés, au beau milieu de l'Avenue du Président-Wilson. Puis c'est Paris. Et la subversion de l'espace urbain. La marche devient manifestation. Elle conduit les chômeurs, groupés par localités, de la Porte de la Chapelle au Pont de Soisson, sous la surveillance serrée des forces de l'ordre, massées là depuis 10 heures, et bien décidées, comme dit *L'Humanité*, à empêcher les chômeurs de pénétrer par groupes dans le « Paris des bourgeois ». Sur les pancartes qui coiffent le cortège, on peut lire :

« DU PAIN POUR NOS GOSSES »
« DU TRAVAIL OU DU PAIN ! »
« POUR LES 12 FRANCS PAR JOUR »
« NOUS VOULONS L'EXONERATION DES LOYERS ! »

Ou encore :

« ARRACHONS L'ASSURANCE-CHOMAGE ! »

Les cris qui les accompagnent suivent un rythme qui va crescendo : « Du travail et du pain ! ». Puis vient *L'Internationale*. Sur les trottoirs, les petits commerçants et les travailleurs discutent avec les chômeurs, et « montrent toute leur sympathie pour leurs justes revendications ». Vers 16 heures : meeting. Le cortège se presse autour des orateurs. Mots énergiques. Dénonciation de la politique d'Herriot. Et discours exhortant les chômeurs à « la lutte à outrance dans la rue pour arracher toutes leurs revendications ». Une demi-

heure plus tard, de nouveau groupés par localités, les chômeurs s'en retournent, en manifestant, vers leur commune.

< La prise de parole des sans parole >

La mobilisation est d'importance. C'est une victoire, pour peu qu'on y regarde de près. Bien sûr, le mouvement, au fond, ne touche jamais qu'une minorité des chômeurs. Bien sûr, aussi, il n'a pas manqué de susciter l'hostilité. Celle en particulier de l'extrême droite, alors en lutte pour tenir la rue, et qui, suivant un discours relayé dans les franges conservatrices du patronat d'alors, dénonce ici la manipulation des chômeurs par les communistes. Au-dessus des chômeurs, ainsi, les Croix-de-feu et Briscards du colonel de la Rocque, font lancer des tracts qui disaient ceci :

« Le bolchevisme moscoute, loin de servir le prolétariat russe, l'a réduit en esclavage au profit de quelques meneurs, le condamnant, sous le knout, et avec des salaires de famine, à faire une concurrence déloyale aux ouvriers et paysans du monde entier ».

Mais ces discours, révélateurs de l'exacerbation des violences verbales qui tenaille le pays en ces années, ne doivent pas escamoter l'essentiel. Cette marche des chômeurs, véritable manifeste en acte, *improbable prise de parole des sans-parole*, enferme à sa façon l'histoire d'un décisif apprentissage de la dignité, de la solidarité et de la subversion de l'ordre des choses que le chômage interdit d'ordinaire. Elle souligne les vertus du travail des militants, ceux qui, désormais anonymes, ont su jour après jour, au sein des comités notamment, soutenir, éclairer les chômeurs, les mobiliser, c'est-à-dire, au pied de la lettre, les mettre en mouvement, les faire entrer, pas à pas, dans la longue tradition des luttes sociales. L'essentiel, peut-être, réside alors dans la capacité à convertir des situations singulières, isolées toujours, dramatiques le plus souvent, en motif légitime de résistance collective. Une conquête de la juste visibilité, en somme. Une sorte de droit à exister qui, au regard de la silencieuse perpétuation des faits qu'elle vient rompre, relève bel et bien du *miracle social*. (Un miracle que prolonge, l'hiver suivant, et de façon plus éclatante encore, la fameuse « marche de la faim » qui, sous la

direction de Charles Tillon et de la CGTU, conduit alors les chômeurs de Lille à Paris.)

En cet hiver 32, en tout cas, les chômeurs accèdent à la *représentation* : ils négocient un statut public, une place, à la fois individuelle et collective, au côté des travailleurs et non plus comme une sorte de conscience noire du salariat, menaçante et propice à toutes les exploitations. Cette marche et la mobilisation inédite qu'elle couronne viennent placer le chômage et le chômeur dans la lutte contre la dégradation du travail.

De Tremblay à Saint-Denis, dans cette lutte singulière, dont la forme s'est perdue depuis (*les chômeurs ne marchent plus*), ils ont, ces sans-travail et ceux qui les soutenaient, inventé sans doute l'une des meilleures façons de marcher.

< Pour aller plus loin >

Références :

– **Archives de la Préfecture de Police** : divers dossiers de surveillance regroupés sous la cote Ba 1647 et Ba 1852.

– **Archives municipales de Saint-Denis, de Pantin, de La Courneuve et de Bobigny** : bureaux de bienfaisances, caisse municipale, liste des chômeurs secourus : divers cotes.

– **Vidéotheque de Paris** : VDP 3236 Actualités Gaumont, 1932 (Décembre ; montage), manifestation des chômeurs

– **Annuaire statistique de Paris et de la Seine**

– **Presse :**

« Rassemblement de masse des chômeurs », *L'Humanité*, 8 décembre 1932.

« 25 000 chômeurs manifestent aux portes de Paris », *L'Humanité*, 10 décembre 1932.

« Manifestation des chômeurs », *Le Temps*, 10 décembre 1932.

On dispose, par ailleurs, d'enquêtes d'époques, dont deux (l'une pour la France, l'autre pour l'étranger, l'Allemagne en l'occurrence) se révèlent très instructives :

– **Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel, *Les Chômeurs de Marienthal* (1932), Paris, Minuit, 1981.**

– **Gabrielle Letellier, Jean Perret, Henri-Ernest Zubet et Achille Dauphin-Meunier, *Enquête sur le chômage*, Paris, Sirey, 1938, 3 tomes.**

Sur l'histoire des procédures, complexes, d'invention du chômage et du chômeur, les études de référence sont :

– **Robert Salais, Nicolas Baverez et Bénédicte Reynaud, *L'Invention du chômage*, Paris, PUF, 1999.**

- Christian Topalov, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994.

Sur les formes de la mobilisation des chômeurs dans les années 30 :

- Emmanuel Pierru, « Mobiliser “la vie fragile”. Les communistes et les chômeurs dans les années 30 », *Politix*, n° 76, 2006, p. 113-146.

Sur les manifestations, les mobilisations collectives et les modes d’occupation de la rue qui vont avec, les meilleures études (histoire, sociologie et sciences politiques) restent celles de :

- R. Anyero, « L’espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 160, 2006, p. 122-132.
- Patrick Champagne, « La manifestation comme action symbolique », dans P. Favre, *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, p. 329-356.
- Louis Marin, « Une mise en signification de l’espace social : manifestation, cortège, défilé, procession », *De la représentation*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1994, p. 46-61.
- Danielle Tartakowsky, *Les Manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

Et à propos d’un mouvement de chômeurs plus récent :

- Pierre Bourdieu, « Le mouvement des chômeurs, un miracle social », *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l’invasion néo-libérale*, Paris, Raison d’agir, 1998, p. 102-104.